

L'investissement canadien direct dans la région est de l'ordre de 209 millions \$. En mars 1998, le Canada a signé un protocole d'entente sur le commerce et l'investissement avec l'Amérique centrale afin de développer ses relations économiques avec la région. Bien que celle-ci représente un marché relativement petit, les efforts déployés par le Canada en vue d'accroître sa présence en Amérique centrale portent leurs fruits. Nos exportations à destination de la région sont en hausse et les entreprises canadiennes ont fait face à la concurrence avec succès.

Le gouvernement du Canada souhaite donner aux Canadiens et à leurs gouvernements provinciaux et territoriaux l'occasion de faire part de leurs points de vue en ce qui a trait à cette initiative. C'est pourquoi j'accueillerai avec intérêt vos avis et opinions sur les priorités, les objectifs et les enjeux de négociations pouvant mener à la conclusion d'un accord de libre-échange avec l'Amérique centrale. J'aimerais également savoir ce que vous pensez de la possibilité d'inscrire les services et l'investissement à l'ordre du jour des négociations avec l'Amérique centrale, eu égard notamment aux questions pouvant toucher des domaines de compétence provinciale ou territoriale, ou de compétence partagée. Je vous serais reconnaissant de me faire parvenir vos commentaires d'ici le vendredi 2 février 2001. Je tiens aussi à vous assurer que nous poursuivrons les consultations avec les provinces et les territoires et que nous vous tiendrons informés de l'évolution du dossier.

Votre participation est indispensable au processus de consultation et j'espère recevoir vos commentaires bientôt.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pierre S. Pettigrew